



N° 431/ADA/DAF/DRHL/SRH

Rabat le : 02 SEPT 2015

DECISION

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE**

- (/u le dahir n°1-09-16 du 22 Safar 1430 (18 Février 2009) portant promulgation de la loi n°42.08 relative à la création de l'Agence pour le Développement Agricole (A.D.A) ;
- (/u le statut du personnel de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- (/u l'arrêté fixant l'organisation des services de l'Agence pour le Développement Agricole ; et
- (/u la nécessité de service.

DECIDE

Article premier : d'ouvrir la candidature au poste de Chef de Division de Développement de la Logistique de Commercialisation des Produits du Terroir relevant de la Direction de Développement de Commercialisation des Produits du Terroir de l'Agence pour le Développement Agricole (A.D.A) sis à Rabat (fiche de poste en annexe de la présente décision).

Article 2 : le poste est ouvert aux candidats ayant exercé dans une Administration Publique, un Etablissement Public ou une Entreprise Privé et justifiant :

- D'une qualification en tant qu'Ingénieur d'Etat, Administrateur (Bac+5) ou diplôme équivalent ayant des compétences répondant aux exigences requises du poste à pourvoir ;
- D'une expérience professionnelle requise dans le secteur Public ou Privé d'au moins 5 ans dans le Secteur Agricole.
- D'une expérience dans le secteur des Produits du Terroir.
- D'une expérience dans le domaine de la logistique de la commercialisation des produits alimentaires, de l'installation des unités de valorisation, de l'accompagnement des groupements producteurs des produits du terroir et de la réglementation liée à la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.

Article 3 : Les attributions de poste de responsabilité susmentionné et le profil requis pour l'occuper sont fixées par la fiche de poste figurant en annexe.

Article 4 : Les candidats intéressés doivent présenter un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Demande manuscrite signée par la candidate ou le candidat.
- Curriculum Vitae.
- Tout document justifiant que la candidate ou le candidat dispose des capacités et des conditions requises pour occuper le poste à pourvoir ;
- Une note synthétique présentant la vision du candidat pour le poste à pourvoir.

Article 5 : Le dossier de candidature doit être déposé en cinq (5) copies au bureau d'ordre de l'Agence pour le Développement Agricole ou envoyé à l'adresse suivante : Espace les Patios, Angle Avenue Annakhil et avenue Ben Barka, Batiment 2 et 3, Hay Riad- Rabat, au plus tard le **23 Septembre 2015.**

Signature: Mohammed EL GUERRAOUI
 Directeur Général
 de l'Agence pour le Développement Agricole
 Agence pour le Développement Agricole
 D.G
 RABAT
 www.ada.gov.ma



**FICHE DE POSTE DE CHEF DE DIVISION DE DEVELOPPEMENT DE LA LOGISTIQUE
DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU TERROIR**

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Description du Poste	
Intitulé du poste	Chef de Division de Développement de la Logistique de Commercialisation des Produits du Terroir
Missions du poste	Assure sous l'autorité de la Directrice de Développement de la Commercialisation des Produits du Terroir le Développement de la logistique de Commercialisation des Produits du Terroir;
Activités du poste	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la mise en place des plateformes logistiques. • Suivre la gestion des plateformes logistiques concédées aux privés dans le cadre du partenariat Public-Privé. • Identifier l'offre des groupements des produits du terroir et les mettre à niveau conformément aux exigences des marchés. • Accompagner les Projets pilier II pour le Développement des Partenariats équitables et durables pour la valorisation et la commercialisation des produits du terroir.

